

"Je n'ai pas donné mon fusil" (ARAGON)

Auteur : Henri Ribera

Agé de 19 ans, je me suis engagé à titre étranger le 6 février 1940 pour la durée de la guerre.

Parti de Clermont-Ferrand, j'ai rejoint le camp de Barcarès où je suis resté près de deux mois. Dans ce camp qui avait servi à accueillir des réfugiés de la guerre d'Espagne, il y avait une quarantaine de nationalités, principalement des Polonais et des Espagnols dont la plus grande partie avait combattu du côté des républicains. Sur un air de tango, ils chantaient souvent qu'ils étaient de "tristes réfugiés".

Nous étions logés à quarante dans des baraquements en bois envahis par les puces. Il y en avait tant que les bandes molletières de nos tenues usagées "bleu horizon" en devenaient brunes.

Les conditions de vie étaient plus que rudimentaires. On se lavait sur la plage avec de l'eau de mer et les latrines étaient d'une estrade en bois au-dessus de gros bidons que nous allions vider en les transportant sur un brancard. Pour notre entraînement, nous faisons surtout des marches sur le sable et sur la route de Saint-Laurent de la Salanque, mais nous n'avions pas d'armes, car nous n'étions que de simples volontaires étrangers et non des légionnaires. Ce n'est qu'après mon affectation au 23e Régiment de Marche des Volontaires étrangers, le 17 mai 1940 que je fus considéré comme un Légionnaire, car notre encadrement venait de la Légion. Toujours habillés en "bleu horizon", nous avons perçu des fusils Lebel, les MAS 36 n'étant pas pour nous.

Embarqués dans des camions, nous avons rejoint Saint-Loup dans l'Yonne. Durant une halte, nous avons été mitraillés par des avions allemands, nous obligeant à repartir en catastrophe. C'est là que j'ai oublié mon masque à gaz dans une grange.

Fin mai, nous sommes arrivés à Ploisy, une petite localité à 6 ou 7 km de Soissons qui était en flammes. La nuit, le ciel était embrasé. Notre Régiment prit position en couverture de l'artillerie.

Un matin, le lieutenant, qui était d'origine argentine, je crois, ma demanda si je savais utiliser une bicyclette et sur ma réponse affirmative, il me confia la mission de me rendre au PC du Régiment qui se trouvait sous une église à Soissons pour demander des ordres. Sur la route qui était encombrée de réfugiés, je rencontrai un autre légionnaire, cycliste et espagnol comme moi. Nous avons roulé ensemble jusqu'à Soissons. Au retour, j'étais porteur d'un ordre de repli. La route était tellement

encombrée par les réfugiés que nous ne pouvions plus circuler avec nos bicyclettes que nous abandonnâmes. Le légionnaire espagnol partit de son côté et moi du mien. Je rejoignis ma section après avoir couru à travers champ, ce qui était pénible en capote et bandes molletières. Dès mon arrivée, on me chargea d'aller avertir les groupes de mitrailleuses qui étaient en position au-dessus du village de Ploisy de se tenir prêts pour le repli. Au retour, je fus pris sous le feu et je sautai dans un trou où il y avait déjà un jeune Légionnaire polonais. Terrassés par la fatigue, nous nous sommes endormis comme des bêtes dans la fracas des explosions. C'est le silence qui nous a brusquement réveillés. Nous nous sommes remis en marche pour rejoindre la route qui devait mener vers Meaux à Château-Thierry. Sur cette route, nous avons trouvé un détachement de soldats qui récupérait les isolés dont la plupart étaient sans armes, pour former un îlot de résistance. Mais nous fumes bien vite bousculés et je me repliai en suivant les réfugiés. C'est ainsi que je traversai la Loire à Gien le jour de la déclaration de guerre à l'Italie, je m'en souviens très bien, car ce jour-là, nous avons subi un mitraillage de l'aviation ennemie.

Je finis par arriver aux portes de Limoges avec un Légionnaire espagnol qui avait fait la guerre d'Espagne. Limoges, sur laquelle flottait le drapeau blanc, était déclarée ville ouverte. A l'entrée de la ville, il y avait des monceaux d'armes française, car il était interdit aux soldats d'y pénétrer avec une arme. Un gradé nous proposa d'aller à la caserne pour y prendre un repas, mais nous devions déposer nos armes. Etant très jeune, je ne savais pas quoi faire. Le Légionnaire espagnol qui m'accompagnait et comprenait mal le français me demanda ce qu'il en était. Je lui répondis que nous devions déposer nos fusils. Il refusa. Le gradé me demanda ce que je comptais faire. Etant avec mon camarade, je lui dis que je gardais mon fusil. Il nous ordonna alors de passer notre chemin. C'est ainsi que nous n'avons pas pu pénétrer dans Limoges où les Allemands arrivèrent peu de temps après. Je suis resté reconnaissant à ce Légionnaire espagnol de m'avoir appris qu'une arme qui vous est confiée ne se dépose pas pour un peu de nourriture.

Après Limoges, j'ai abouti à Agen où j'ai pu remettre réglementairement mes équipements et mon fusil Lebel. Il ne me manquait que mon masque à gaz.